

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance l'édition 2026 des prix de l'Économie sociale et solidaire !

Associations, coopératives, entreprises sociales, la Région Bourgogne-Franche-Comté vous invite à participer au concours de l'Économie sociale et solidaire pour valoriser vos initiatives, remarquées pour leur utilité sociale ou écologique, et ainsi promouvoir les valeurs de l'ESS.

Par cette démarche, la Région souhaite mettre à l'honneur l'innovation sociale dans les territoires, donner de la visibilité aux acteurs qui en ont le plus besoin et encourager le développement de l'ESS en région.

L'économie sociale et solidaire incarne un modèle d'avenir, une économie des transitions : démocratique, sociale et écologique. Cet appel à projets est l'occasion de valoriser les plus belles réalisations et leurs potentialités économiques, pour que l'ESS inspire et attire tous les publics.

Les lauréats seront dévoilés lors des Journées de l'économie autrement, un événement phare de la région, organisé par Alternatives Économiques. Ils viendront témoigner de la richesse et de la diversité des initiatives locales qui contribuent activement à une économie plus inclusive et durable.

Cinq prix seront décernés : quatre prix de 5 000 euros pour reconnaître l'excellence et la réussite de projets en développement, et un prix de 3 000 euros pour donner un coup de pouce à un projet prometteur.

Cet appel à projets s'adresse à toute structure de l'économie sociale et solidaire (association, coopérative...), détenant l'agrément ESUS*, qui porte un projet ou une initiative conforme aux valeurs de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.

Dépôt des candidatures 1er juin au 14 septembre 2026

Pour plus [cliquer ici](#).

« À travers ces prix, notre Région réaffirme son soutien indéfectible à celles et ceux qui font de l'économie un levier de progrès social et environnemental. Les acteurs de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté prouvent chaque jour qu'il est possible de conjuguer réussite économique, solidarité et transition écologique. J'invite toutes nos associations, coopératives et entreprises engagées à participer massivement : vos initiatives sont le moteur de notre territoire et l'inspiration de notre avenir commun. »

Jérôme Durain, Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

(*) - L'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale est destiné aux entreprises de l'ESS qui justifient une recherche d'utilité sociale.



APPEL À PROJETS

ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

2026



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE
DU 1^{ER} JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2026 SUR
jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02